



BIO-REX

Melange de fumiers déshydratés - Amendement organique NF U 44-051

CARACTERISTIQUES

BIO-REX est un amendement organique naturel spécialement étudié pour enrichir le terrain en substances organiques stables (humus).

Les matières premières utilisées font l'objet d'une sélection attentive et d'une stabilisation pour garantir une action rapide et efficace dans l'amélioration du terrain et pour créer un environnement plus favorable au développement des plantes.

COMPOSITION

ELEMENTS NUTRITIFS ORGANIQUE

Azote Total (N) 2.8% ●
Anhydride phosphorique (P_2O_5) 3% ●
Oxyde de Potassium (K_2O) 2% ●
Oxyde de Magnésium (MgO) 1% ●
Oxyde de Calcium (CaO) 2.5%

SUBSTANCES ORGANIQUES

C Organique 38% ●
Matières Organiques 65% ●

OLIGO-ÉLÉMENTS

Oligoéléments totaux (Fe, B, Zn, Mn, Mo) 1.5% ●
Exempt de Plomb et Cadmium

AUTRES PARAMÈTRES

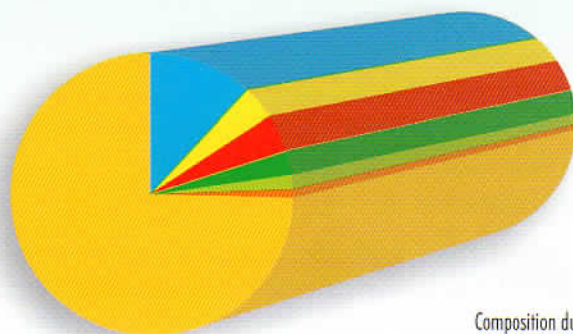
Humidité 16%
pH Neutre

MATIÈRES PREMIÈRES

Mélange des fumiers
déshydratés

VIE MICROBIENNE

2.000.000 bactéries par g
Exempt de champignons et bactéries
pathogènes ou phytopathogènes



Composition du
BIO-REX

LA QUALITE

A. Des propriétés spécifiques :

1. Un amendement en pellets :

Ses caractéristiques sont celles d'un fumier de ferme traditionnel qu'on a laissé composter pendant plusieurs mois en le réhydratant pour permettre une parfaite humification des déjections animales mélangées à une composante végétale des litières (paille). A la fin de l'humification, l'eau est éliminée à basse température ce qui permet d'obtenir une grande concentration en substances organiques transformées. Le faible pourcentage d'eau résiduelle permet une fabrication optimale des pellets qui garantit une bonne distribution par les épandeurs standards et élimine les graines d'adventices éventuellement présentes.

2. Bio-Rex ne consomme pas l'azote du terrain :

Grâce à l'humification des substances organiques qui le forment, il a un rapport carbone / azote optimal ($C / N = 12$) très semblable à celui de l'humus stable du terrain. Ainsi, une fois qu'il est épandu, il entre directement en action en améliorant les caractéristiques physiques, chimiques et biologiques du terrain sans utiliser l'azote contenu dans le sol pour compléter son humification.

3. Valeur humigène :

Une tonne d'amendement apporte 650 kg de matière organique au sol.



BIO-REX

B. Une technique de fabrication exclusive

Grâce aux procédés physiques de fabrication, l'amendement organique **BIO-REX** est :

1. Naturel:

Il est préparé sans addition de matières étrangères et de liants synthétiques.

2. Déshydraté:

La déshydratation à moyenne température pendant plus d'une heure (type Pasteurisation) permet d'atteindre un taux d'humidité faible sans altérer les matières premières et les micro-organismes utiles. L'engrais déshydraté ne se décompose pas au stockage et n'évoluera qu'au moment de l'application.

3. Actif et vivant:

L'engrais possède une charge bactérienne vivante et complète qui favorise la minéralisation, stimule les échanges sol-plante, favorise le développement. L'activation biologique atténue les effets de fatigue des sols.

4. Soluble et non-lessivable:

Au contact de l'eau, les granulés d'engrais sont complètement délités en moins de 10 mn. Ceci est la preuve d'une bonne fabrication car les substances organiques carbonisées sont insolubles dans l'eau. Les éléments nutritifs présents sous forme de combinaisons organiques ne sont pas lessivables.



00:00 min



01:00 min



02:00 min



03:00 min



04:00 min



05:00 min

5. Toujours disponible:

Les éléments nutritifs ne sont pas soumis aux phénomènes d'inactivation, mais sont rendus graduellement disponibles par les processus de minéralisation de la matière organique et peuvent être totalement assimilés par les cultures.

6. Pratique:

Les pellets de petit format (3,5 mm) sont distribués aisément et uniformément par les épandeurs classiques.

PRECONISATIONS

Viticulture	2000 à 3000 kg/ha avant plantation 1000 à 1500 kg/ha entretien
Arboriculture	2000 à 3000 kg/ha avant plantation 1000 à 1500 kg/ha entretien
Maraichage	2000 à 4000 kg/ha à l'entrée de l'hiver

Les doses préconisées se réfèrent à des terrains dans des conditions moyennes de fertilité, dans tous les autres cas la dose la plus adaptée est fixée d'après les résultats des analyses chimiques du terrain.

CONSEILS D'UTILISATION

BIO-REX est adapté à l'enrichissement en substances organiques surtout lorsque les sols présentent des symptômes de fatigue et de pauvreté en matière organique.

La période d'application est très large et va de l'hiver au printemps. **BIO-REX** étant un fumier, il est préférable de l'enterrer légèrement jusqu'à une profondeur maximale de 15 cm pour profiter pleinement de l'action physique et biologique des substances organiques.

L'utilisation de **BIO-REX** pendant plusieurs années permet d'augmenter de façon durable le taux de substances organiques du terrain et améliorant la souplesse du terrain, sa capacité à retenir l'eau et la disponibilité des éléments (C.E.C.) pour les plantes.

BIO-REX est disponible en sacs de 25 kg et en big-bags de 500 kg et vrac.

BIO-REX est un amendement organique utilisable en Agriculture Biologique selon le règlement n° CEE/2092/91 modifié.

